



Conditions Générales du Programme
« Les Mille Fondateurs »

1 Informations préalables

Le présent document définit les termes et conditions (ci-après, les « **T&C** ») régissant le programme de parrainage « Les Mille Fondateurs » (tel que défini ci-dessous) conclu entre, d'une part, la société GREEN NATION LT UAB, Uždaroji Akcine Bendrove, société de droit lituanien, au capital de 4.000 € dont le siège social est situé au 4-7, LT-01108 Vilnius, Lituanie, sous le numéro d'enregistrement 306 678 516 (ci-après, « **Green Nation** » ou la « **Société** »), et, d'autre part, une personne physique ou morale (ci-après, le « **Parrain** »).

Ce programme a pour objectif de récompenser les Parrains de Green Nation pour chaque nouveau client (ci-après, le « **Client Parrainé** ») qu'ils introduisent auprès de Green Nation.

L'adhésion et la participation au Programme sont exclusivement régies par les présentes T&C, qui font partie intégrante des Conditions Générales de l'Application Green Nation (URL : <https://greennation.green/terms-conditions/>).

La participation au Programme implique une acceptation sans réserve par le Parrain des présentes T&C, ainsi que de toute modification ou mise à jour ultérieure. Il est de la responsabilité du Parrain de se tenir informé des modifications apportées aux T&C, disponibles sur le site officiel de Green Nation et via l'Application Green Nation.

Le Programme est disponible uniquement dans les territoires où l'Application Green Nation est opérationnelle (ci-après dénommés « **Pays Éligibles** »). L'Organisateur se réserve le droit de modifier, ajuster ou mettre fin au Programme à tout moment, selon son entière discrétion, sous réserve d'une communication préalable aux participants.

2 Définitions

Outre ceux définis ailleurs dans les présentes T&C, les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

- **Application** : désigne l'application mise à disposition par Green Nation, sur laquelle les utilisateurs peuvent accéder aux services proposés, soit *via* l'application mobile après téléchargement, soit *via* le Site.
- **Bonus de Parrainage** : désigne la récompense attribuée à un Parrain à la suite de l'accomplissement réussi d'un parrainage, conformément aux critères spécifiés dans le Programme.
- **Client Parrainé** : désigne une personne qui a rejoint l'Application Green Nation en utilisant un Code de Parrainage spécifique, et dont le compte a été activé et vérifié conformément aux exigences de Green Nation.

- **Compte Actif** : désigne un compte utilisateur sur l'Application Green Nation qui a été créé, vérifié et est maintenu actif selon les critères établis par Green Nation, incluant, sans s'y limiter, l'engagement régulier de l'utilisateur avec l'application et le respect des politiques d'utilisation.
- **Code de Parrainage** : désigne un code unique fourni par Green Nation à chaque Parrain, permettant de lier les nouveaux clients parrainés au compte du Parrain pour l'attribution des récompenses de parrainage.
- **Fondateur** : désigne le statut atteint par un Parrain (étant obligatoirement un résident français) faisant partie des 1000 premiers participants à réussir à parrainer un nombre défini de nouveaux clients, offrant des avantages et récompenses spéciales dans le cadre du Programme.
- **G-Net** : désigne le jeton utilisé par Green Nation pour les transactions et récompenses au sein de son écosystème, dont la valeur peut être convertie par le Parrain en monnaie fiat une fois les jetons disponibles sur le marché ou utilisée pour des services spécifiques offerts par Green Nation.
- **Parrainage Direct** : désigne le processus par lequel un Parrain recrute un nouveau client (Client Parrainé) directement via son Code de Parrainage.
- **Parrainage Indirect** : désigne le parrainage réalisé par des individus qui ont eux-mêmes été parrainés par le Parrain originel, contribuant ainsi au total de parrainages attribués au Parrain originel.
- **Parrain** : désigne un participant existant du Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » qui utilise son Code de Parrainage personnel pour introduire de nouveaux clients à Green Nation, et qui est éligible à recevoir des récompenses en fonction des critères établis par le Programme.
- **Parties Libérées** : désigne Green Nation, sa société mère, ses filiales, affiliés, fournisseurs, partenaires, ainsi que leurs directeurs, officiers, employés, et agents, qui sont exonérés de responsabilité dans le cadre des T&C du Programme.
- **Pays Éligible** : désigne tout pays ou territoire dans lequel l'Application Green Nation est officiellement disponible et autorisée à opérer, tel que déterminé et annoncé par Green Nation.
- **Programme ou Programme de Parrainage** : désigne le Programme de parrainage « Les Mille Fondateurs » proposé par Green Nation, conçu pour récompenser les Parrains qui introduisent avec succès de nouveaux clients à Green Nation, selon les présentes T&C.
- **Site** : désigne le site <https://greennation.green/>
- **White paper** : désigne le livre blanc de Green Nation disponible via l'URL : [à compléter]

3 Conditions d'éligibilité pour la participation au Programme

Pour participer au Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs », les conditions suivantes doivent être remplies par le potentiel Parrain :

- **Posséder un compte actif** : le Parrain doit disposer d'un compte vérifié et actif sur l'Application Green Nation. Un compte est considéré actif lorsqu'il respecte les critères d'activité définis par Green Nation et a passé avec succès toutes les procédures de vérification requises par l'Organisateur.
- **Utilisation non-commerciale** : le compte de l'Application Green Nation du Parrain ne doit pas être utilisé à des fins commerciales. L'utilisation du Programme est destinée uniquement à des fins personnelles et non commerciales, sauf autorisation explicite de Green Nation.
- **Majorité légale** : le Parrain doit avoir atteint l'âge de la majorité légale dans son pays de résidence, généralement fixé à 18 ans, afin de participer au Programme. Le Parrain doit également s'assurer de respecter toutes les exigences légales applicables dans son pays de résidence pour participer à des programmes de ce type.
- **Résidence dans un pays éligible** : le Parrain doit résider dans un Pays Éligible, c'est-à-dire un territoire où l'Application Green Nation est disponible et opérationnelle, selon la liste publiée et régulièrement mise à jour par Green Nation.
- **Acceptation des T&C et des Conditions Générales** : en participant au Programme, le Parrain accepte sans réserve les présentes T&C ainsi que les Conditions Générales de l'Application Green Nation. Il s'engage à respecter toutes les directives, politiques et procédures définies par Green Nation en relation avec le Programme.

L'éligibilité du Parrain à participer au Programme sera déterminée exclusivement par Green Nation, conformément aux critères établis ci-dessus et à toute autre condition que Green Nation pourrait juger nécessaire. Green Nation se réserve le droit de refuser la participation de toute personne au Programme à sa discrétion, sans obligation de fournir une justification.

4 Fonctionnement du Programme

4.1 Processus de Parrainage

Le processus de parrainage au sein du Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » de Green Nation est structuré comme suit pour garantir une gestion efficace et équitable des parrainages :

Le Parrain, ayant un compte actif au sein de l'Application Green Nation, est habilité à partager son Code de Parrainage personnel. Ce code unique peut être transmis par l'intermédiaire de l'Application Green Nation, du site web officiel de Green Nation, ou via d'autres supports éligibles tels que l'e-mail, Facebook, X (anciennement Twitter), ou tout autre canal de communication approuvé par Green Nation.

Il n'existe aucune limite quant au nombre de parrainages directs qu'un Parrain peut effectuer. Toutefois, chaque parrainage doit respecter les conditions et les procédures définies par Green Nation, incluant mais ne se limitant pas à la vérification réussie des comptes des Clients Parrainés.

Les Clients Parrainés doivent utiliser le Code de Parrainage qui leur a été fourni par le Parrain au moment de leur inscription sur l'Application Green Nation. Le processus d'inscription inclura une étape spécifique pour l'entrée du Code de Parrainage, assurant ainsi la liaison du parrainage avec le compte du Parrain correspondant.

Un parrainage est considéré comme réussi uniquement après que le compte du Client Parrainé a été créé, vérifié et activé avec succès conformément aux critères de vérification de Green Nation. Seuls les parrainages répondant à ces conditions seront comptabilisés dans le total de parrainages du Parrain.

Le Client Parrainé doit également adhérer à l'un des trois plans payants proposés par Green Nation (tels que décrits ci-après sur le Site : <https://greennation.green/plan/>, via l'application de Green Nation).

Les Parrains sont encouragés à communiquer de manière transparente et éthique avec les potentiels Clients Parrainés, en respectant les principes de la protection des données personnelles et de la confidentialité. Tout abus du processus de parrainage, incluant la communication trompeuse ou la promesse de récompenses non autorisées par Green Nation, pourra entraîner des sanctions, jusqu'à l'exclusion du Programme.

4.2 Fonctionnement du Parrainage multi-niveaux

Dans le cadre du Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » de Green Nation, une reconnaissance spécifique est accordée aux parrainages multi-niveaux, afin de valoriser les efforts de diffusion étendue par les Parrains. Les modalités de cette reconnaissance sont les suivantes :

Le Programme admet et valorise à la fois les parrainages directs (où le Parrain recrute directement un nouveau Client Parrainé) et les parrainages indirects (où le Client Parrainé recrute à son tour de nouveaux clients). Cette structure multi-niveaux permet au Parrain d'accumuler des parrainages au-delà de son cercle immédiat de recrutement.

Les parrainages réalisés par les Clients Parrainés (niveau 1) sont comptabilisés comme des parrainages indirects pour le Parrain original. De même, les parrainages effectués par les clients recrutés par ces derniers (niveau 2) sont également crédités au compte du Parrain initial. Cette approche multi-niveaux favorise la création de réseaux de parrainage dynamiques et étendus.

Pour maintenir l'équilibre et la gestion du Programme, le parrainage indirect est limité à deux niveaux. Cela signifie que bien que les parrainages de niveau 1 et de niveau 2 soient reconnus et récompensés, les parrainages au-delà de ces niveaux ne seront pas comptabilisés pour le Parrain initial.

Green Nation met à disposition des outils et des rapports permettant aux Parrains de suivre l'activité de parrainage au sein de leur réseau, incluant les parrainages directs et indirects. Cette transparence vise à encourager l'engagement des Parrains et à assurer une reconnaissance juste et équitable de leurs efforts.

4.3 Arrêt du programme

Le Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » de Green Nation est conçu avec une limite spécifique quant au nombre de participants pouvant atteindre le statut de Fondateur. Les conditions relatives à l'arrêt du programme sont les suivantes :

Le Programme est exclusivement réservé aux 1000 premiers Parrains qui réussissent à parrainer directement ou indirectement un minimum de 100 personnes. Cette mesure vise à préserver l'exclusivité et la valeur des récompenses offertes aux Fondateurs. Une fois que 1000 Parrains ont atteint le seuil requis de 100 parrainages, le Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » sera officiellement clos. À partir de ce moment, aucune nouvelle inscription ou parrainage ne sera accepté sous les termes de ce Programme spécifique.

Green Nation s'engage à informer tous les participants actuels et potentiels de l'approche de la limite et de la clôture imminente du Programme. Cette communication sera effectuée par le biais de canaux officiels tels que l'Application Green Nation, le site web, et d'autres moyens de communication électronique utilisés par Green Nation.

Tous les parrainages réalisés avant la date officielle de clôture du Programme seront traités et pris en compte, à condition qu'ils répondent aux critères de succès établis dans les T&C. Les Parrains concernés par ces parrainages en cours de validation au moment de l'arrêt du Programme recevront les récompenses dues conformément aux règles établies.

4.4 Exemple de Parrainage Multi-Niveaux

Les participants au programme peuvent atteindre le statut de Fondateur grâce à une combinaison de parrainages directs et indirects.

Considérons un participant (ci-après, « **la Personne ABC** »), qui initie un réseau de parrainage en utilisant son Code de Parrainage personnel.

Le processus se déroule comme suit :

- **Parrainages de niveau 1 (directs)** : la Personne A parraine directement 10 amis (Personne B) en partageant son Code de Parrainage. Ces amis s'inscrivent avec succès sur l'Application Green Nation et activent leurs comptes, ce qui constitue 10 parrainages directs pour la Personne A.
- **Parrainages de niveau 2 (indirects)** : chacun des 10 Personnes B parrainées par la Personne A procède à parrainer 3 nouveaux utilisateurs, ce qui ajoute 30 nouveaux clients parrainés par les Personnes B indirectement à la chaîne de parrainage de la Personne A. Ces parrainages de niveau 2 sont crédités à la Personne A.

- **Parrainages de niveau 3 (indirects)** : à leur tour, ces 30 nouveaux utilisateurs parrainent chacun 2 autres amis, totalisant 60 parrainages indirects de niveau 3. Bien que le Programme limite la reconnaissance des parrainages aux deux premiers niveaux, cet exemple illustre l'effet multiplicateur potentiel d'un réseau de parrainage actif.
- **Total de parrainages accumulés** : en combinant les parrainages directs et indirects, la Personne ABC cumule un total de 100 parrainages (10 directs + 30 indirects de niveau 2 + 60 indirects de niveau 3, ces derniers étant illustratifs de l'impact étendu mais non crédités dans le cadre du Programme).

En atteignant et en dépassant le seuil de 100 parrainages, la Personne ABC satisfait aux conditions requises pour obtenir le statut de Fondateur dans le cadre du Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » de Green Nation. Cette réalisation lui confère les récompenses spécifiques associées à ce statut, comme décrit dans la section 4.5.

4.5 Le statut de Fondateur

Pour atteindre le statut de Fondateur, un Parrain doit réussir à parrainer un total de 100 personnes pour prétendre au statut de Fondateur. Ce total inclut à la fois les parrainages directs et les parrainages indirects. Le processus de parrainage doit être suivi tel qu'il est décrit dans la section 4.1 des T&C pour être comptabilisé.

Le Parrain doit être résident français.

IMPORTANT. La réalisation des critères requis pour devenir Fondateur doit être effectuée avant que le nombre limite de 1000 Fondateurs ne soit atteint.

Avantages du Statut de Fondateur :

- **Carte spéciale de fondateur** : les Parrains qui atteignent le statut de Fondateur recevront une carte spéciale reconnaissant leur statut et leur contribution au Programme de Parrainage ;
- **Nom sur le site web de Green Nation** : le nom des Fondateurs sera affiché sur une section dédiée du site web de Green Nation ;
- **Bonus de parrainage majoré** : un bonus de parrainage de 20.000,00 EUR en jetons G-Net sera attribué aux Fondateurs ;
- **Avantages supplémentaires** : des avantages et récompenses supplémentaires pourront être communiqués ultérieurement par Green Nation, en fonction de l'évolution du Programme et des contributions continues des Fondateurs ;
- **Notification et attribution des avantages** : les Parrains qui atteignent le statut de Fondateur seront notifiés par Green Nation via les canaux de communication officiels de l'organisation. Les instructions pour réclamer les avantages associés au statut de Fondateur leur seront fournies à ce moment-là ;
- **Engagement continu** : bien que le statut de Fondateur marque une étape importante, les Fondateurs sont encouragés à continuer de participer activement au sein de la communauté Green Nation et à contribuer à son expansion et à son succès futur.

4.6 Inscription et Vérification

Tout Client Parrainé souhaitant rejoindre l'Application Green Nation doit compléter un processus d'inscription formel. Ce processus implique la fourniture d'informations personnelles nécessaires pour créer un compte utilisateur. Lors de l'inscription, le Client Parrainé doit entrer le Code de Parrainage fourni par le Parrain ou utiliser un lien d'affiliation fourni par le Parrain, ce qui permettra d'associer le nouveau compte au Parrain respectif.

Après l'inscription, le Client Parrainé doit passer par une procédure de vérification de compte. Cette étape permet de confirmer l'identité de l'utilisateur et garantir la conformité avec les exigences légales et réglementaires. La vérification peut inclure, mais sans s'y limiter, la validation de documents d'identité, la confirmation d'adresse, et d'autres mesures de sécurité pertinentes.

Un parrainage est considéré comme réussi uniquement lorsque le Client Parrainé a terminé avec succès le processus d'inscription et de vérification. Seuls les comptes vérifiés et actifs seront pris en compte dans le calcul des parrainages directs et indirects attribués au Parrain.

Green Nation s'engage à maintenir la confidentialité et la sécurité des données personnelles collectées durant le processus d'inscription et de vérification. Toutes les informations seront traitées conformément à la Politique de Confidentialité de Green Nation et aux législations applicables en matière de protection des données.

4.7 Crédit du Bonus de Parrainage

Une fois qu'un parrainage est considéré comme réussi, conformément aux critères définis dans la section 4.5, incluant l'inscription complète et la vérification du compte du Client Parrainé, le Bonus de Parrainage est attribué au Parrain. Ce bonus est également attribué pour les parrainages indirects reconnus, dans les limites établies par le programme.

Le montant du Bonus de Parrainage est calculé en fonction du statut du Parrain dans le Programme (standard ou Fondateur) et du niveau de parrainage (direct ou indirect).

Le bonus est crédité en jetons G-Net par Green Nation dans les meilleurs délais à la clôture du Programme de Parrainage étant précisé que la quantité des jetons livrés aux Parrains correspond à la valeur telle qu'elle figure dans le White Paper publié par la Société (version disponible au cours du Programme de Parrainage).

Les participants au Programme peuvent suivre l'état de leurs parrainages et le crédit des Bonus de Parrainage via leur compte sur l'Application Green Nation. En cas de questions ou de préoccupations concernant le crédit des bonus, les participants sont encouragés à contacter le service client de Green Nation pour assistance.

Green Nation se réserve le droit de modifier la structure du Bonus de Parrainage, le taux de change EUR/G-Net, ou toute autre condition liée au crédit des bonus à sa discrétion et sans préavis. Toutes modifications seront communiquées aux participants de manière appropriée.

5 Bonus de Parrainage sans le statut de Fondateurs

Pour les participants au Programme de Parrainage « Les Mille Fondateurs » de Green Nation qui ne parviennent pas à obtenir le statut de Fondateur, une structure de bonus spécifique est mise en place pour récompenser leurs efforts de parrainage. Cette structure est définie ainsi qu'il suit.

Récompenses Directes :

- **0 à 10 parrainages** : pour chaque personne que le Parrain réussit à parrainer directement, un bonus de 50 G-Net est attribué pour les dix premiers parrainages.
- **11 à 20 parrainages** : pour chaque nouvelle personne parrainée au-delà du dixième et jusqu'au vingtième inclus, le Parrain est récompensé par 150 G-Net.
- **21 à 40 parrainages** : chaque personne supplémentaire parrainée entre le vingt-et-unième et le quarantième inclus permet au Parrain de gagner 300 G-Net.
- **41 parrainages et plus** : au-delà du quarantième parrainage, chaque nouveau parrainage rapporte 500 G-Net au Parrain.

Le nombre maximum de parrainages direct rémunérés en G-Net est limité à 100 par personne.

Des récompenses indirectes pourront être mises en œuvre de manière discrétionnaire par Green Nation.

6 Droits de Green Nation

Green Nation détient l'entière discrétion de décider si un nouveau client parrainé par un Parrain sera intégré comme Client Parrainé au sein du Programme. Cette décision pourra prendre en compte la vérification du respect des conditions d'éligibilité, la validité des informations fournies et l'authenticité du parrainage.

Green Nation a le droit de valider ou d'invalider les parrainages réalisés sous le Programme. Cette validation sera basée sur les critères établis dans les T&C, incluant, sans limitation, l'authenticité et la légitimité des comptes inscrits, ainsi que le respect des procédures de parrainage.

Green Nation se réserve le droit de modifier, ajuster, suspendre ou mettre fin au Programme à tout moment, à sa seule discrétion. Cela peut inclure des ajustements des récompenses, des critères d'éligibilité, des procédures de parrainage ou d'autres aspects du Programme. Toute modification significative sera communiquée aux participants dans un délai raisonnable.

Afin de protéger l'intégrité du Programme, Green Nation se réserve le droit de prendre des mesures contre les participants qui se livrent à des activités abusives, frauduleuses ou contraires à l'esprit du Programme. Ces mesures peuvent inclure la disqualification du Programme, la révocation des bonus de parrainage et l'interdiction de participation à de futurs programmes.

7 Activités Interdites

Les participants s'engagent à ne pas se livrer aux activités suivantes :

- **création de multiples comptes** : les participants ne doivent pas créer de multiples comptes sur l'Application Green Nation dans le but de s'auto-parrainer ou de manipuler le système de parrainage pour obtenir des avantages indus.
- **falsification d'informations** : la fourniture de fausses informations lors de l'inscription, de la vérification de compte ou dans le cadre de toute autre interaction avec le Programme est strictement interdite. Cela inclut, sans s'y limiter, l'usurpation d'identité et la falsification de documents.
- **utilisation de moyens automatisés** : l'emploi de scripts, bots ou tout autre moyen automatisé pour générer des inscriptions ou des activités de parrainage factices est formellement interdit.
- **conduite frauduleuse** : tout comportement visant à frauder Green Nation ou d'autres participants au Programme, y compris mais sans s'y limiter, le détournement des mécanismes de parrainage ou la manipulation des récompenses, est proscrit.
- **harcèlement ou spam** : les participants s'engagent à ne pas utiliser le Programme pour harceler d'autres utilisateurs ou pour envoyer des messages non sollicités (spam) dans le but de parrainer de nouveaux clients.
- **violation des Conditions Générales** : la violation des Conditions Générales de l'Application Green Nation, ou de toute autre politique ou procédure établie par Green Nation, constitue une activité interdite dans le cadre du Programme.

Les conséquences d'une participation aux activités interdites peuvent inclure la disqualification du Programme, la perte de tous les Bonus de Parrainage accumulés, la fermeture de compte sur l'Application Green Nation, et d'autres mesures légales si nécessaire.

Green Nation se réserve le droit de mener des enquêtes et de prendre les mesures appropriées en réponse à toute violation avérée ou suspectée des présentes activités interdites.

8 Récompenses et Incitations

Sans préjudice aux stipulations de l'article 4.7, Green Nation se réserve le droit d'ajuster, de modifier, ou de remplacer les récompenses et incitations offertes sans préavis. Ceci peut inclure des changements dans la valeur des bonus de parrainage, les types de récompenses disponibles, ainsi que les critères d'éligibilité pour les recevoir. Tout changement significatif apporté aux récompenses et incitations sera communiqué aux participants par les canaux officiels utilisés par Green Nation, tels que l'Application, le Site, et/ou les communications par email.

Les délais pour le crédit des récompenses sur les comptes des participants peuvent varier en fonction de divers facteurs, y compris mais sans s'y limiter, le processus de vérification des parrainages réussis et les périodes de traitement interne de Green Nation. Les participants sont priés de faire preuve de patience et de comprendre que Green Nation s'efforce de créditer les récompenses dans les plus brefs délais.

Conformément aux indications contenues dans le White Paper, les détenteurs de G-Net reçus dans le cadre du Programme ne pourront pas vendre ou échanger leurs jetons sur les marchés de crypto-monnaies ou via des plateformes d'échange (crypto exchanges) avant un délai de 36 mois à compter de la date d'attribution. Cependant, ce délai de blocage pourra être raccourci à la discrétion de Green Nation, en fonction de l'évolution du développement du projet et des performances de l'écosystème. Toute modification relative à

la durée de blocage sera communiquée aux détenteurs de G-Net par les canaux officiels de communication de Green Nation.

Sauf indication contraire de Green Nation, les récompenses attribuées dans le cadre du Programme de Parrainage sont personnelles et non transférables. Elles ne peuvent pas être échangées contre des espèces, vendues, ou transférées à une autre personne. Les récompenses, y compris mais sans s'y limiter, les jetons G-Net, peuvent être soumises à des conditions d'utilisation spécifiques, telles que des restrictions d'utilisation sur certaines offres ou services de Green Nation. Les participants sont tenus de se conformer à ces conditions lors de l'utilisation de leurs récompenses.

9 Crédit des Bonus

Les Bonus de Parrainage obtenus par les participants, que ce soit sous forme de jetons G-Net ou d'autres récompenses déterminées par Green Nation, seront crédités directement sur le compte de l'Application Green Nation du Parrain. Le processus de crédit est automatisé et conçu pour refléter les récompenses dues en temps opportun, suivant la confirmation du succès des parrainages éligibles.

Les participants recevront une notification via l'Application Green Nation ou par courriel lorsqu'un Bonus de Parrainage est crédité sur leur compte. Cette notification comprendra des détails tels que la quantité de bonus attribuée et, le cas échéant, les taux de conversion appliqués pour les récompenses en jetons G-Net. Bien que Green Nation s'efforce de créditer les Bonus de Parrainage dans les plus brefs délais, les participants sont priés d'accorder un délai raisonnable pour le traitement des crédits. Ce délai peut varier en fonction des vérifications internes et des volumes de transactions en cours.

Avant le crédit de tout Bonus de Parrainage, Green Nation effectuera les vérifications nécessaires pour s'assurer que les conditions d'éligibilité spécifiées dans les T&C du Programme ont été respectées. Cela inclut, sans s'y limiter, la validation du succès des parrainages et la conformité avec les règles du Programme.

Dans le cas où le compte Green Nation d'un participant est fermé, de manière permanente ou temporaire, pour quelque raison que ce soit avant le crédit du Bonus de Parrainage, Green Nation ne pourra pas procéder au paiement du bonus. Il incombe aux participants de maintenir leur compte en état actif et en règle pour recevoir les récompenses dues.

10 Responsabilité

Sauf stipulation d'ordre public, les Participants dégagent Green Nation, sa société mère, ses filiales, affiliés, fournisseurs, partenaires, ainsi que leurs directeurs, officiers, employés, et agents (collectivement dénommés « **Parties Libérées** ») de toute responsabilité pour toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de leur participation au Programme ou de l'utilisation de toute récompense obtenue à travers ce Programme. Cette exonération de responsabilité comprend, sans limitation, les dommages directs, indirects, incidents, consécutifs ou punitifs.

Sauf stipulation d'ordre public, les Participants acceptent que la responsabilité totale des Parties Libérées envers chaque participant pour toutes les réclamations découlant du Programme ou liées à celui-ci, quel

que soit le type de l'action légale, ne dépassera pas le montant total des récompenses reçues par le participant dans le cadre du Programme.

LES PARTICIPANTS RECONNAISSENT QU'ILS PARTICIPENT AU PROGRAMME A LEUR PROPRE RISQUE.

Les Participants sont responsables de la sécurisation de leur compte sur l'Application Green Nation et doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger leurs données personnelles et financières. Les Participants s'engagent à indemniser, défendre et tenir indemnes les Parties Libérées de toute réclamation, demande, dommage, responsabilité, coût ou dépense résultant de leur participation au Programme, de la violation des T&C du Programme, ou de la violation des droits d'un tiers.

11 Imposition et obligations déclarative

Selon les lois fiscales en vigueur dans le pays de résidence du participant, les récompenses obtenues à travers le Programme de Parrainage, y compris mais sans s'y limiter, les jetons G-Net ou leur équivalent en valeur monétaire, peuvent être considérées comme imposables.

Il incombe aux participants de se renseigner et de se conformer à toutes les obligations fiscales applicables liées à leur participation au Programme. Cela inclut, sans limitation, la déclaration des récompenses reçues en tant que revenu auprès des autorités fiscales compétentes et le paiement de tout impôt dû. Les participants sont encouragés à conserver une documentation détaillée de toutes les récompenses reçues dans le cadre du Programme, y compris les dates de réception, les valeurs des récompenses en monnaie locale, et tout autre détail pertinent pour faciliter le respect des obligations fiscales.

En cas d'incertitude ou pour obtenir des conseils spécifiques relatifs à leur situation fiscale, les participants peuvent envisager de consulter un professionnel de la fiscalité ou un conseiller fiscal qualifié. Cette démarche peut aider à garantir une compréhension complète et le respect des obligations fiscales dans le pays de résidence du participant.

12 Vie Privée et Données Personnelles

Les pratiques en matière de collecte, d'utilisation et de protection des informations personnelles sont régies par la Politique de Confidentialité de Green Nation, disponible sur le site web de Green Nation et au sein de l'Application Green Nation.

Green Nation collecte des informations personnelles nécessaires à la gestion du Programme de Parrainage, telles que le nom, l'adresse email, les détails du compte de l'Application Green Nation et d'autres informations pertinentes. La collecte de ces données est effectuée avec le consentement des participants et est essentielle pour leur participation au Programme. Les informations personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre du Programme de Parrainage, notamment pour gérer les comptes des participants, créditer les bonus de parrainage, communiquer avec les participants concernant le Programme et améliorer les offres de Green Nation. Green Nation s'engage à ne pas partager, vendre ou divulguer les informations personnelles des participants à des tiers non affiliés sans le consentement explicite des participants, sauf dans les cas prévus par la loi ou nécessaires à l'exécution des services liés au Programme.

Green Nation met en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre l'accès non autorisé, la modification, la divulgation ou la destruction. Ces mesures sont conçues pour assurer un niveau de sécurité adapté au risque représenté par le traitement des données personnelles.

Conformément à la législation applicable en matière de protection des données, les participants ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de demander leur rectification ou suppression, et de s'opposer à leur traitement dans certaines circonstances. Pour exercer ces droits, les participants peuvent contacter Green Nation en utilisant les informations de contact fournies.

13 Mises à jour des T&C

Toute modification significative des T&C sera communiquée aux participants du Programme par le biais des canaux officiels de communication de Green Nation, tels que l'application mobile, le site web, et/ou les emails. Cette communication inclura une description des changements effectués, ainsi que la date effective de leur mise en application.

Les versions les plus récentes des T&C seront toujours accessibles sur le site web de Green Nation et/ou au sein de l'application mobile. Les participants sont encouragés à consulter régulièrement ces sources pour rester informés des dernières conditions régissant leur participation au Programme.

La continuation de la participation au Programme de Parrainage après l'entrée en vigueur de nouvelles modifications des T&C constituera une acceptation de ces changements par le participant. Si un participant n'accepte pas les modifications apportées aux T&C, il a le droit de se retirer du Programme. Les modifications apportées aux T&C n'auront pas d'effet rétroactif et ne s'appliqueront qu'aux actions et transactions réalisées postérieurement à la date d'entrée en vigueur desdites modifications, sauf indication contraire dans la communication de Green Nation.

14 Résiliation

En cas de décision de mettre fin au Programme, Green Nation s'engage à notifier les participants au moins 30 jours ouvrés avant la date effective de la résiliation. Cette notification sera diffusée par les canaux de communication officiels de Green Nation, tels que l'application mobile, le site web, et/ou les emails.

À la résiliation du Programme, Green Nation précisera les modalités selon lesquelles les récompenses non réclamées ou en attente pourront être traitées. Les participants auront une période définie pour réclamer les récompenses éligibles, conformément aux instructions fournies par Green Nation.

La décision de résilier le Programme peut être motivée par divers facteurs, incluant mais sans s'y limiter, des changements stratégiques au sein de l'entreprise, des considérations légales ou réglementaires, ou une réévaluation des objectifs de marketing et de fidélisation de la clientèle. Les obligations des participants et de Green Nation, en particulier celles concernant la confidentialité, la responsabilité et les obligations déclaratives, resteront en vigueur après la résiliation du Programme, dans la mesure où elles sont applicables.

15 Langue - Loi applicable et juridiction compétente

La version originale des présentes T&C est en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi, en particulier en cas de litige.

EN CAS DE DIFFÉREND QUANT À L'INTERPRÉTATION OU À L'EXÉCUTION DES T&C, LES PARTIES FERONT LEURS MEILLEURS EFFORTS POUR LUI TROUVER UNE RÉOLUTION AMIABLE.

LES PRÉSENTES T&C AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE GREEN NATION ET L'UTILISATEUR SONT ÉGALEMENT RÉGIÉS PAR LES LOIS LITUANIENNES. IL EN EST AINSI POUR LES RÈGLES DE FOND ET LES RÈGLES DE FORME ET CE, NONOBTANT LES LIEUX D'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS SUBSTANTIELLES OU ACCESSOIRES.

À DÉFAUT DE RÉOLUTION AMIABLE, LES JURIDICTIONS LITUANIENNES SONT SEULES COMPÉTENTES POUR CONNAÎTRE DES LITIGES NÉS DE L'APPLICATION DES PRÉSENTES T&C OU RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU SITE.

LA LANGUE DE RÉFÉRENCE, POUR LE RÈGLEMENT DE CONTENTIEUX ÉVENTUELS, EST LE FRANÇAIS.

CES STIPULATIONS RELATIVES À LA LOI APPLICABLE ET AUX JURIDICTIONS COMPÉTENTES SONT APPLICABLES SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS IMPÉRATIVES QUI AURAIENT VOCATION À S'APPLIQUER À L'UTILISATEUR EN SA QUALITÉ DE CONSOMMATEUR.

16 Informations de Contact

Les participants peuvent envoyer leurs demandes ou réclamations à l'adresse email officielle de Green Nation, hello@greennation.green. Green Nation s'engage à répondre aux emails dans les meilleurs délais, en fournissant des informations précises et utiles en réponse aux interrogations soumises.